

Supervision clinique

Le présent cadre vise à donner un aperçu du processus de supervision des spécialistes scolaires et guidera le travail des conseillers du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba qui exercent une fonction de supervision en vue de l'octroi du brevet de spécialiste scolaire du Manitoba. Les spécialistes scolaires superviseurs dans ce domaine sont encouragés à se servir de cette ressource afin de guider leur travail auprès de nouveaux spécialistes scolaires.

La supervision clinique se définit comme une alliance collaborative et un processus continu entre praticiens qui vise à améliorer les connaissances, les compétences et le jugement; à fournir un soutien professionnel et le développement de compétences spécialisées; et à améliorer les résultats d'apprentissage des élèves. Il s'agit de l'un des modes d'apprentissage les plus importants des praticiens – la pratique, l'observation, la réflexion, la rétroaction et la mise en œuvre des recommandations issues de la supervision (Alberta Health Services 2013).

« La supervision fondée sur les compétences se définit comme une approche qui cerne explicitement les connaissances, les compétences et les valeurs qui constituent la compétence spécialisée et élabore des stratégies d'apprentissage et des procédures d'évaluation pour répondre à des normes de compétence basées sur des critères en conformité avec les pratiques et les exigences fondées sur des données probantes du milieu spécialisé local. » (Falender 2007, 233)

Avantages de la supervision

La supervision clinique a été associée aux avantages suivants pour les spécialistes scolaires, les superviseurs des spécialistes scolaires, les élèves et les divisions scolaires :

- **Amélioration du moral, réduction du stress et de l'épuisement professionnel** – Le processus de supervision et la relation avec le superviseur peuvent aider à accroître le moral et à réduire le risque de l'épuisement professionnel en encourageant l'autoréflexion et l'expression de soi.
- **Amélioration de la sécurité et de la qualité du service** – La supervision appelle les personnes supervisées à surveiller leur propre travail, contribue au développement de leurs capacités de prise de décisions éthiques, les amène à prendre conscience des dynamiques entre l'école et l'élève et favorise une pratique autonome en toute sécurité. La supervision clinique peut aider les spécialistes scolaires à se concentrer sur le développement et le perfectionnement des pratiques professionnelles et à évaluer et à améliorer leur contribution aux écoles et aux élèves qu'ils servent. De plus, une supervision efficace encourage la prise en compte de la voix des élèves dans le cadre des services qu'ils reçoivent.
- **Appui au perfectionnement professionnel et amélioration des compétences cliniques** – La supervision clinique peut aider les spécialistes scolaires à découvrir des connaissances implicites et peut constituer un outil important en matière de perfectionnement professionnel. Elle peut améliorer la conformité aux politiques, aux procédures et aux pratiques exemplaires dans le domaine en question. Sans mesures correctives, la pratique est susceptible d'accroître les mauvaises habitudes.
- **Amélioration du recrutement et du maintien en poste du personnel** – La supervision clinique est considérée comme une stratégie importante en matière de recrutement et de maintien en poste du personnel hautement qualifié et peut constituer un facteur important dans le roulement du personnel et du bien-être professionnel parmi les spécialistes scolaires.

- **Développement de l'identité professionnelle** – La supervision clinique est une façon dont les conseillers développent une identité professionnelle. L'apprentissage universitaire ne peut pas à lui seul préparer un spécialiste scolaire à concilier les théories complexes et parfois contradictoires avec les qualités personnelles requises pour favoriser des relations de travail avec les élèves, les familles et les écoles. De plus, la supervision peut servir à protéger les normes professionnelles.
- **Appui aux spécialistes scolaires pour la réflexion, l'amélioration de la connaissance de soi** – Plus les spécialistes scolaires prennent conscience de leurs propres capacités – un processus facilité par la supervision clinique – plus ils peuvent accepter les qualités des autres. La supervision clinique offre un cadre qui encourage la correction et la réflexion dans la pratique. De nombreux praticiens planifient leur travail futur peu après les séances de supervision clinique, une fois qu'ils ont pu discuter des problèmes et identifier les moyens d'améliorer leur pratique.
- **Atténuation des répercussions de l'isolement** – La supervision clinique est considérée comme particulièrement importante en cas d'isolement social, professionnel ou géographique. Ce sentiment d'isolement s'intensifie en l'absence de supervision clinique. Certains considèrent que la supervision clinique constitue la stratégie la plus importante pour surmonter les difficultés de l'isolement social.

Exigences pour l'obtention du brevet de spécialiste scolaire

Les spécialistes scolaires qui travaillent dans le système scolaire peuvent faire la demande du brevet de spécialiste scolaire dans l'un des domaines suivants :

1. Audiologie et orthophonie
2. Ergothérapie
3. Physiothérapie
4. Lecture
5. Psychologie scolaire
6. Travailleur social

Brevet provisoire

Le premier brevet auquel un spécialiste scolaire peut avoir droit est un brevet provisoire qui est valide pendant trois ans. Les brevets provisoires peuvent être renouvelés au-delà de trois ans à la recommandation du directeur général de division scolaire et du superviseur du spécialiste scolaire.

Le demandeur doit soumettre le [rapport de supervision de spécialiste scolaire](#) (annexe E), rempli par le superviseur, une fois après 180 jours d'emploi, une fois après 360 jours d'emploi, et une dernière fois à la fin de la période de supervision, en cas de prolongation. Le rapport comprend ce qui suit :

- évaluation
- traitement, thérapie et tutorat
- consultation et programmes
- gestion et organisation de la charge de travail
- communication
- fonctionnement en équipe
- rédaction de rapports
- journées pédagogiques et présentations
- éthique professionnelle et normes de pratique
- objectifs de perfectionnement professionnel